



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Consommation
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrieologie légale

APPROVAL No - N° D APPROBATION

S.WA-T4368

MAY 31 1989

NOTICE OF CONDITIONAL APPROVAL

AVIS D'APPROBATION CONDITIONNELLE

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Electronic In-Motion Weighing System

Système de pesage en mouvement électronique

APPLICANT / REQUÉRANT:

MANUFACTURER / FABRICANT:

Canada Packers Inc.
30 St. Clair Avenue, West
Toronto, Ontario
M4V 3A2

Morrison Weighing Systems Inc.
Milan, Illinois
USA

MODEL(S) / MODÈLE(S):

RATING / CLASSEMENT:

GY-300
KGY-300
T-300

UP TO/Jusqu'à 10000 COUNTS/Comptes

500 kg

Or avoirdupois equivalent / Ou l'équivalent en avoirdupois

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This device is an electronic in-motion weighing system composed of an overhead track scale interfaced to a weight indicator.

The indicator is composed of two stainless steel enclosures -

A Scale Instrument (GY-300), comprised of the following:

- A weight to frequency converter, which provides an electronic impulse rate proportional to the weight on the scale.
- An electronic impulse counter, with crystal controlled oscillator time-base, and four digit, .7" high character display of weight.
- A microprocessor, for receiving weight data from the counter, tattoo number and other data from the keyboard. This data is then output to the keyboard digital display, the printer and an external computer. This microprocessor has an input port for a fat depth meter.

A Grader Keyboard (KGY-300), four digits of tattoo are entered through the 10-key pad portion of this keyboard. The tattoo number is displayed, along with the grade and the net weight of the hog, on a LED digital display at the top of the grader keyboard enclosure. A manual grading function can be included in the keyboard to allow a grade 0-9 to be entered by the grader.

The operator control are incorporated in a sealed switches and are as follows -

- "TEST". Used to change from In-Motion to Static weighing mode.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Cet appareil est un système de pesage en mouvement électronique composé d'une bascule sur rail aérien relié à un indicateur de poids.

L'indicateur se compose de deux boîtiers en acier inoxydable -

Un appareil de pesage (GY-300), qui comprend les dispositifs suivants:

- Un convertisseur de poids en fréquence qui fournit un taux d'impulsions électroniques proportionnel au poids sur la bascule.
- Un compteur d'impulsions électroniques équipé d'un oscillateur à base de temps piloté par cristal et un dispositif d'affichage du poids ayant des caractères de .7 po de hauteur.
- Un microprocesseur destiné à recevoir les données de poids du compteur, le numéro d'identification et les autres données introduites par le clavier. Les données obtenues sont ensuite acheminées vers un dispositif d'affichage numérique, une imprimante et un ordinateur externe. Le microprocesseur comporte une entrée permettant le raccordement d'un appareil de mesure du taux de graisse.

Un Clavier classeur (KGY-300), quatre chiffres du numéro d'identification sont introduits par la partie du clavier à 10 touches. Le numéro d'identification ainsi que la catégorie et le poids net du porc sont affichés sur un dispositif d'affichage à DÉL se trouvant dans la partie supérieure du boîtier. Une fonction de classement manuelle peut être comprise dans le clavier afin de permettre au préposé d'introduire une catégorie comprise entre 0 et 9.

Les commandes suivantes destinées à l'opérateur sont protégées par des commutateurs scellés -

- "TEST". Touche permettant de passer du mode de pesage dynamique en mode de pesage statique.

- "REZERO". For resetting the device to zero condition (operates only in Static mode).
- "RUN". Causes scale to operate from track limit swich only (In-Motion Weighing). During Run mode a pre-determined tare is subtracted from weight of hog.
- "CLEAR". Used to clear tattoo display to zero if mistake is made while entering tattoo.
- "TRIM". Used to enter trim.
- "DUP TATTOO". Causes last tattoo entered to be displayed.
- "DUP PREFIX". Causes the first 2 digits of the last tattoo entered to be displayed after which the operator must enter the next two digits.
- "SUB-TOTAL". Prints sub-total.
- "TOTAL". Prints total.
- "BUT". Butcher
- "GLT". Gilt.
- "SOW". Sow
- "BACK-SPACE". Used to clear key strokes just entered, one at a time.
- "REZERO". Touche permettant de remettre l'appareil à zéro (ne fonctionne qu'en mode statique).
- "RUN". Touche permettant à la bascule de fonctionner par l'entremise de l'interrupteur de fin de course du rail peseur (pesage dynamique). En mode de pesage (run), une tare prédéterminée est soustraite du poids du porc.
- "CLEAR". Touche permettant d'effacer le numéro d'identification du porc si une erreur se produit au moment de son entrée au clavier.
- "TRIM". Touche permettant d'introduire la valeur de compensation.
- "DUP TATTOO". Touche permettant l'affichage du dernier numéro d'identification à être introduit.
- "DUP PREFIX". Touche permettant l'affichage des 2 premiers chiffres du dernier numéro d'identification à être introduit au clavier, après quoi l'opérateur doit entrer les deux autres chiffres.
- "SUB-TOTAL". Touche permettant l'impression du sous-total.
- "TOTAL". Touche permettant l'impression du total.
- "BUT". Touche identifiant le boucher.
- "GLT". Touche identifiant les cochettes.
- "SOW". Touche identifiant les truies.
- "BACK-SPACE". Touche utilisée pour effacer les caractères tout juste introduits, un à la fois.

The two display windows indicate the following -

First window;

- First digit: Sex
- Second digit: Minus and zero-center condition annunciators. Note: The zero-center annunciator is located on segment "e".
- Third to sixth digits: Weight in pounds or kilograms.

Second window (on the grader keyboard cabinet only);

- First to fourth digits: Tattoo
- Fifth digit: Trim.
- Sixth digit: Grade.

In addition there are annunciators for tare and printer status.

The zero and span adjustment dip-switches and potentiometers are located within the housing of the scale instrument and they can be sealed with a lead and wire seal, however, the design is such that it does not meet requirement 10 of SGM3.

Overhead Track Scale (T-300)

The frame of the overhead track scale is constructed from steel and supports two 1000 lb single ended shear beam load cells. The load cells are mounted on each end of the 23 inch long live rail.

A system of switch detectors determines the movement of material to be weighed when used in-motion weighing.

When used in dynamic mode, this device is exempted from regulation 208 and requirement 4 of SGM3.

Les deux fenêtres d'affichage indiquent les données suivantes -

Première fenêtre;

- Premier chiffre: sexe
- Deuxième chiffre: les afficheurs du moins et du centre du zéro. Il est à noter que l'afficheur du centre du zéro se trouve sur le segment "e".
- Du troisième au sixième chiffre: Poids en livres ou en kilogrammes.

Deuxième fenêtre (sur le boîtier du clavier classeur seulement);

- Du premier au quatrième chiffre: Numéro d'identification.
- Cinquième chiffre: Valeur de compensation.
- Sixième chiffre: Catégorie.

De plus, des afficheurs sont associés à la tare et aux états de l'imprimante.

Les interrupteurs à position multiples et les potentiomètres associés au réglage du zéro et de la portée se trouvent dans le boîtier de l'appareil de pesage et peuvent être plombés à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique. Toutefois, la conception de l'appareil ne permet pas de satisfaire aux exigences de l'article 10 de la directive ministérielle SGM-3.

Bascule sur rail aérien (T-300)

Le châssis en acier de la bascule sur rail aérien soutient deux cellules de pesage de cisaillement à simple extrémité d'une capacité de 1000 lb chacune. Ces cellules de pesage sont montées à chacune des extrémités du rail de pesage de 23 pouces de longueur.

Un ensemble de capteur détermine le déplacement du matériel à être peser lorsque l'appareil est utilisé en mode de pesage en mouvement.

Lorsqu'il est utilisé en mode de pesage dynamique, cet appareil est exempté des exigences de l'article 208 du Règlement et de l'article 4 de la directive ministérielle SGM-3.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(2) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

TERM AND CONDITIONS:

All devices installed under authority of this approval shall be modified as may be necessary to meet applicable regulations and specifications.

Prior to selling any device of the type(s) identified herein, the seller shall make known to the buyer in writing the following information:

- (1) that final approval is contingent on the results of inspections carried out on devices in service being satisfactory, and
- (2) that any non-compliance with regulations and specifications that govern approval will be corrected by the applicant.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(2) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

TERMES ET CONDITIONS:

Tout appareil installé en vertu de cette approbation doit être modifié comme il se doit afin de satisfaire à toutes les exigences pertinentes.

Avant de vendre tout appareil du (des) type(s) identifié(s) ci-dessus, le vendeur doit fournir à l'acheteur par écrit les renseignements suivants:

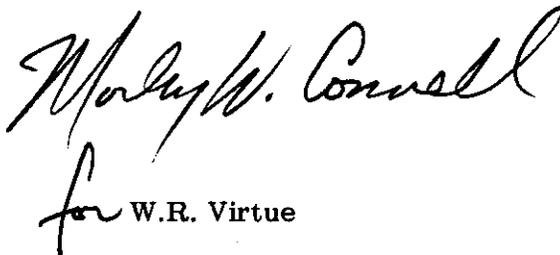
- (1) que l'approbation finale ne sera accordée que sous réserve de résultats satisfaisants obtenus lors d'inspections en service, et
- (2) que toute dérogation au Règlement et aux prescriptions régissant l'approbation devra être corrigée par le requérant.

The manager of the Mass Metrology Laboratory of the Department of Consumer and Corporate Affairs at Ottawa shall be notified in writing prior to installation of each device sold, leased or otherwise disposed of for use in trade and the total number of devices installed shall not exceed ten.

Le gérant du Laboratoire des masses, Consommation et Corporations Canada, à Ottawa, doit être notifié, par écrit, à l'avance de l'installation de chaque appareil vendu, loué ou cédé de quelques autres façons pour utilisation dans le commerce, et le nombre total des installations ne doit pas dépasser dix.

Unless its extension is authorized in writing by the undersigned, this approval shall expire two years from the date of issue.

La présente approbation expire deux ans après la date d'émission à moins que la prolongation soit autorisée par écrit par le soussigné.



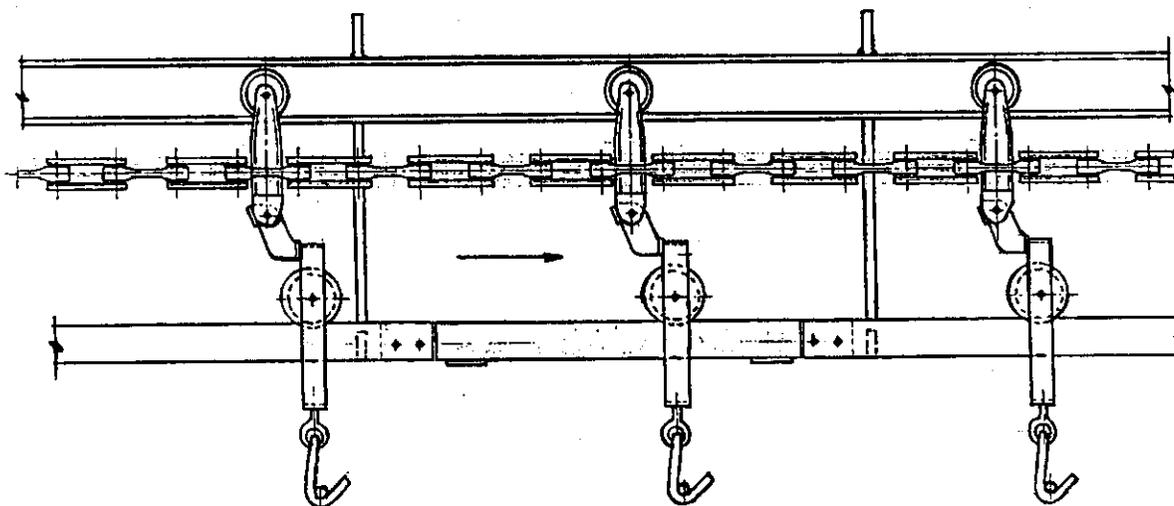
for W.R. Virtue
Chief,
Legal Metrology Laboratories

Date MAY 31 1989

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale

TYPICAL ARRANGEMENT / Montage typique

- (1) CONVEYOR/Convoyeur
- (2) PUSHER/Poussoir
- (3) DEAD RAIL/Rail fixe
- (4) LIVE RAIL/Rail de pesage



LED 7 SEGMENTS CODIFICATION / Codage d'un afficheur à DEL à 7 segments

